



Mikaëlle Lai veut croquer la vie à pleines dents, sortir, vivre comme tout le monde. Que les personnes handicapées aient les mêmes droits que les valides.
© Dominique Morin

Handicap : « il faut changer de regard ! »

TÉMOIGNAGE - Mikaëlle Lai se bat pour faire reconnaître le droit des personnes en situation de handicap à vivre comme tout le monde, ce qui passe en particulier par la mobilité.

« Tout valide peut se retrouver handicapé. »

SIGLES

- APF France Handicap : association des paralysés de France
- CCAS : centre communal d'action sociale
- MDPH : maison départementale des personnes handicapées.

« **J**e suis en bonne santé, un peu bancal mais en bonne santé. » De sa naissance prématurée, Mikaëlle Lai a gardé un handicap qui se manifeste davantage au fil des ans. Depuis la quarantaine, elle se déplace en fauteuil après avoir dû prendre une puis deux béquilles. « Ce n'est pas ce qui me caractérise, plutôt une particularité à prendre en compte ». Elle est mariée, elle a un enfant, elle a travaillé et beaucoup voyagé. Elle qui a réussi à vaincre « les barrières dans sa tête » se montre très active, toujours en mouvement. Elle fait du bénévolat, de la natation et du viet tai chi adaptés, prend des cours d'espagnol, elle a une grosse envie de soirées dansantes... Et du tempérament à revendre. Elle se bat pour « tous celles et ceux qui n'osent pas sortir de chez eux, se retrouvent isolés ». Elle agit au sein de l'APF*, du CCAS* dont elle est devenue administratrice. Elle a posé sa candidature à la commission sur l'accessibilité de la Ville.

Parcours du combattant

Il faut entendre Mikaëlle Lai raconter son « parcours du combattant » dans

les rues de Saint-Brieuc, elle qui habite à la Ville Oger et va prendre son bus à Sainte-Thérèse. Une voiture sur le trottoir économise quelques mètres et secondes à son propriétaire mais la force à faire demi-tour pour trouver un bateau et rejoindre la route. « Je perds beaucoup de temps et d'énergie. C'est stressant, angoissant. Il arrive que mes roues arrières restent coincées dans le caniveau, dans ce cas je suis obligée d'appeler à l'aide. »

Une société par et pour les valides

Mikaëlle demande « de la considération, du respect. Ce n'est pas le handicap en soi qui pose problème. Ce sont les situations auxquelles nous sommes confrontés qui nous renvoient en permanence à notre handicap. La société est faite par et pour les valides. Il nous faut nous bagarrer en permanence. Or les valides l'oublie : chacun peut se retrouver handicapé. »

Voitures sur le trottoir, trottoirs en pente ou dégradés, absence de bateaux entravent la mobilité des

personnes en fauteuil. « Dans les bus, il arrive que la rampe ne fonctionne pas, on me dit d'attendre le suivant alors qu'il suffirait d'installer des rampes amovibles. Pour le train, il faut réserver 48 heures à l'avance. Dans les commerces il y a des choses à améliorer. Tous les travaux ne sont pas si coûteux. Et si c'est le cas, il suffit de mettre une sonnette, la boulangère pourra me donner mon pain. »

Un dernier exemple pour la route ? « Avec le système de la MDPH*, on ne peut pas avoir d'aide pour le coucher après 22 h. Pourquoi on n'aurait pas le droit de sortir après 22 h, comme tout le monde ? »

Mikaëlle Lai en appelle au bon sens. À un autre regard. Au respect de la loi de 1995. « Nous consommons, nous votons, nous travaillons quand on nous en donne la possibilité. À travers notre handicap, nous participons à la création d'emplois. Nous contribuons à la richesse nationale. Nous n'avons pas à être considérées comme des personnes assistées. »